

## Règlement d'ordre intérieur – Promosport ASBL

Le règlement d'ordre intérieur permet aux différents stakeholders de comprendre le fonctionnement de Promosport et de déterminer les modalités pratiques d'organisation, de gestion des ressources humaines et de collaboration avec les partenaires et les parents.

### A. Identification du pouvoir organisateur

Promosport est une association sans but lucratif créée il y a 19 ans dont l'objet est de favoriser l'épanouissement des enfants à travers des activités culturelles, sportives et créatives.

#### Renseignements administratifs

Adresse : 55 Rue du bois des rêves – 1341 Cérroux-Mousty

Numéro de téléphone : 010/45.93.00

Adresse mail : [info@promo-sport.be](mailto:info@promo-sport.be)

Site web: [www.promo-sport.be](http://www.promo-sport.be)

Responsables : Denis Detinne et Hugo Cantineau

#### Organigramme (équipes d'encadrement comprises)

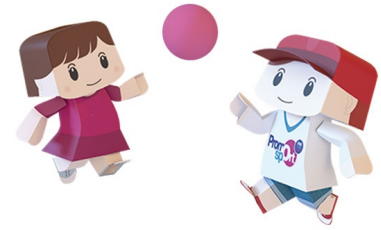
Promosport ASBL se compose actuellement d'une cinquantaine de personnes employées formant une équipe jeune et dynamique passionnée par les enfants et leur bien-être.

On peut y distinguer plusieurs pôles principaux : le terrain et le back office. Tout le monde travaille en complémentarité. (Voir annexe 5)

Durant les plaines de vacances, des dizaines d'animateurs viennent compléter l'équipe pour assurer le meilleur encadrement possible en respectant les normes demandées.

### B. Présentation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est un pilier qui nous permet de situer le bon accueil des enfants dans nos centres de vacances. Ce projet pédagogique a été créé dès l'ouverture de nos premiers sites de centre de vacances. Au fur et à mesure des années, il est remis en question et soumis à des modifications qui amènent une réelle plus-value au bon accueil des familles. Au niveau pratique, un responsable pédagogique met en place des outils qui sont repris dans le contenu du projet d'accueil. Il reprend quelques aspects pratiques inhérents à l'organisation de nos centres de vacances mais dégage surtout la philosophie qui y est présente. La réflexion de ce projet est issue de l'idée qu'il est important d'intégrer la famille au projet d'accueil que ce soit



au départ en leur facilitant et expliquant les modalités administratives ou encore en les incluant dans l'accueil de leur enfant (individualisation et échanges avec les parents).

Un accent particulier est mis depuis plusieurs années sur le développement de jeux et d'activités moins sportives pour correspondre au mieux au décret centre de vacances. Nous veillons également à respecter le rythme de l'enfant et surtout à nous adapter à leurs besoins. À travers notre projet pédagogique, nous tentons de transmettre les valeurs importantes à nos yeux, telles que le respect de soi et des autres, l'autonomie, la sociabilité, l'écologie, ... – Cfr Projet pédagogique.

### C. Les lieux et dates des activités

Chaque centre de vacances est ouvert à l'accueil des enfants en fonction de la disponibilité de l'infrastructure et de la demande de service d'accueil. Les activités dans les centres de vacances se déroulent toujours pendant les vacances scolaires

#### **En Brabant-Wallon :**

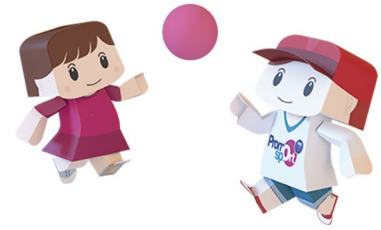
- Braine l'Alleud - **NEW** : A l'institut de la Vallée Bailly
- Braine l'Alleud - **NEW** : Au collège Cardinal Mercier
- Grez-Doiceau : Au centre sportif
- Hamme-Mille : A l'école fondamentale autonome
- La Hulpe : A l'école Saint-Léon
- Louvain-la-Neuve : Au centre sportif « Martin V » et au collège du Biéreau
- Nivelles : A l'école de l'enfant Jésus - Sotriamont
- Ottignies : Au collège du Christ Roi
- Perwez : A l'école Jean-Paul II
- Perwez **NEW** : Au centre sportif
- Waterloo : A l'école des Sacré-Coeurs "le Clos"
- Wavre : A l'athénée Maurice Carême

#### **A Bruxelles :**

- Auderghem : A l'école Sainte Lutgarde
- Woluwe-St-Lambert : A l'école Sacré-Coeur de Lindthout
- Woluwe-St-Pierre : A l'école Sacré-Coeur de Stockel

#### **En Hainaut :**

- Gerpinnes – **NEW** : Au centre sportif de Bertransart



## A Namur :

- Gembloux : Au centre sportif Chapelle Dieu
- Jambes : A l'école communale Belle-Vue

## En province du Luxembourg :

- Marche-en-Famenne - **NEW** : A l'école Notre-Dame

## A Liège :

- Beaufays - **NEW** : A l'école communale
- Liège : A l'école Sainte-Véronique

## D. L'équipe d'encadrement

Sur chacune de nos plaines de vacances, nous avons un coordinateur et plusieurs animateurs. Le nombre d'animateurs dépend de l'âge et du nombre d'enfants accueillis.

Nous veillons à respecter le quota d'animation exigé à savoir 1 animateur breveté sur 3 ainsi que le nombre minimum d'animateurs par nombre d'enfants en fonction des âges.

Pour certaines activités plus spécifiques, nous collaborons également avec des partenaires.

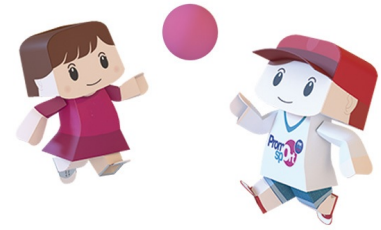
Et enfin, nous disposons d'un support qualité qui peut se rendre sur nos différentes plaines de vacances afin

### 1. Animateurs

L'animateur a pour rôle de veiller au bien-être de chaque enfant dans le groupe, à la sécurité de tous et à l'épanouissement à travers l'animation et la préparation de différents jeux et activités.

Tous les animateurs sont contactés personnellement par le coordinateur quelques jours avant la plaine afin de leur communiquer les informations nécessaires à la bonne organisation et de pouvoir répondre à leurs éventuelles questions.

Préalablement à ce contact, chaque animateur reçoit le planning de la semaine reprenant les activités qu'il peut faire, le nombre d'enfants qu'il aura et les locaux mis à sa disposition. De



cette manière, l'animateur peut préparer ses activités pour chacune des périodes de la journée qu'il animera et ainsi être à l'aise dans sa gestion du groupe.

Les animateurs travaillent dans un cadre d'objectifs à atteindre mais sont libres d'y arriver avec leur personnalité, toujours conforme à celle mise en place par l'ASBL. Cela permet la responsabilisation, la motivation et l'échange au sein de l'équipe.

Les animateurs travaillent généralement au minimum 2 semaines afin de maintenir une continuité dans l'encadrement.

Les animateurs sont soit employés de Promosport, soit saisonniers. La plupart reviennent d'année en année, ce qui permet d'avoir un noyau commun. Nous essayons au maximum que chaque site de plaine se voie attribué une équipe de moniteurs récurrents afin de favoriser la confiance et les relations avec les parents et les enfants.

Du coup, la plupart des animateurs se connaissent car ils ont déjà travaillé ensemble, soit durant les plaines précédentes, soit durant l'année. Cela permet d'avoir un noyau commun dans lequel règne une bonne dynamique de groupe.

## 2. Coordinateur

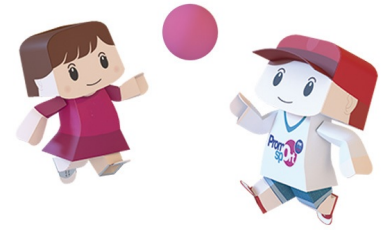
Le coordinateur veille au bon fonctionnement de la plaine. En plus de certaines tâches administratives, il a un rôle de soutien et de présences des animateurs. Il est le garant du respect de la bonne mise en application du projet pédagogique.

Les coordinateurs sont généralement des employés de Promosport, ce qui facilite la transmission de la philosophie, des valeurs et des informations.

Durant toute la durée de la plaine, nous avons le même coordinateur par site afin qu'il soit un repère pour les enfants mais aussi pour les parents.

Le coordinateur est la personne de référence pour les parents. Il est là pour répondre à toutes leurs questions, écouter leurs remarques ou éventuelles plaintes. Il est le relais entre les parents et le bureau pour les éventuelles questions administratives.

Il assure également la gestion d'équipe, et favorise un climat serein tout en veillant au respect des règles de vie. Tous les jours, il organise un débriefing de la journée avec les animateurs pour que ces derniers puissent exprimer leurs ressentis, les éventuels problèmes rencontrés et voir les améliorations à apporter dans l'organisation.



### 3. Partenaires

Nous travaillons régulièrement avec des partenaires afin d'améliorer l'expertise de l'encadrement pour les thématiques plus spécifiques et ainsi proposer des activités de qualité.

Actuellement nous comptons de nombreux organismes de partenariats pour les centres de vacances, tels que ; le CLL, Kid&Us, Danse station center, Cap science, l'Argayon, Tennis Club de Perwez, le Teams, ETW, AtArt, Planet Octopus, ...

Nous prenons chaque année le temps de les rencontrer afin de faire le point avec eux sur le déroulement de notre partenariat et ainsi trouver des améliorations à ce qui n'aurait pas été.

### 4. Support qualité

Nous avons mis en place un département « qualité et développement » pour le pôle ATL au sein de notre ASBL. Ce pôle a pour but de créer des formations, de développer du contenu pédagogique et d'être une ressource pour les moniteurs et les coordinateurs.

À travers ce département, nous avons intégré à nos plaines un système de support qualité afin de viser l'accompagnement des coordinateurs dans l'organisation et la gestion de leur site.

Ce dernier est assuré par une équipe pédagogique d'anciens coordinateurs qui ont le vécu du terrain et qui ont donc l'expérience de la gestion des plaines.

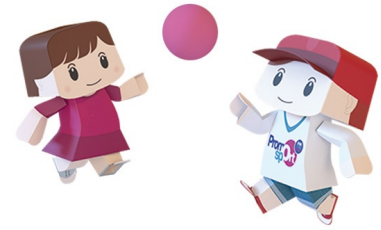
### E. Numéros de contacts téléphoniques et modalités

Sur chaque plaine de vacances, le coordinateur se tient disponible pour répondre aux questions, remarques ou éventuelles plaintes des parents.

Ces derniers peuvent aussi contacter notre service clients soit par mail à l'adresse [info@promo-sport.be](mailto:info@promo-sport.be) soit par téléphone aux numéros suivants selon les provinces :

- Brabant Wallon : 010/45.93.00
- Bruxelles : 02/880.02.80
- Liège : 04/222.04.77
- Namur et Luxembourg : 081/84.14.80
- Hainaut et Nivelles : 067/21.47.28

Ces numéros de téléphone sont affichés à l'entrée de chaque lieu où nous organisons des plaines de vacances. Annexe 24



## F. Les modalités pratiques d'inscription

### 1. Les inscriptions longtemps à l'avance

Plusieurs mois à l'avance, le planning et les thèmes des activités sont élaborés et communiqués aux parents.

Pour s'inscrire à une de nos plaines de vacances, les parents peuvent se renseigner et s'inscrire en contactant le bureau de 8h30 à 18h00 ou en surfant sur le site Internet de Promosport : [www.promo-sport.be](http://www.promo-sport.be) (annexe 11)

Une fois l'inscription enregistrée, les parents reçoivent une confirmation reprenant le lieu et les dates de la plaine, les horaires (activités et accueil), les modalités de paiement, ainsi que le matériel nécessaire pour chaque activité.

Au fur et à mesure de l'évolution des inscriptions, nous recherchons le nombre d'animateurs nécessaires pour l'encadrement (voir gestion des ressources humaines)

Il y a un nombre de places limité par thème d'activité pour éviter d'avoir de trop grands groupes.

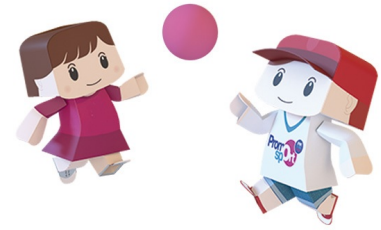
### 2. Les inscriptions quelques jours avant

À partir du jeudi matin précédant la plaine, les inscriptions doivent absolument se faire par téléphone afin de pouvoir s'assurer de la possibilité d'accueillir l'enfant selon le nombre d'animateurs disponibles. Pour toutes les inscriptions « last minute », 15€ de frais supplémentaires seront demandés.

Le bureau s'occupe de toute la gestion administrative : impression des listings, des plannings, des contrats, de la logistique sur place etc.

### 3. Les inscriptions sur place, le jour même

S'il reste des places disponibles, les parents peuvent également s'inscrire le matin lors du 1<sup>er</sup> jour de la plaine. Ils doivent absolument passer par le coordinateur pour qu'il s'assure que nous pouvons accueillir l'enfant en respectant les conditions d'encadrement nécessaires.



## **G. Age des enfants accueillis et accueil des enfants à besoins spécifiques**

Promosport ASBL est un centre de vacances qui accueille des enfants âgés de 3 à 16 ans lors des diverses plaines qu'elle organise durant chaque vacances scolaire.

Les plaines sont ouvertes à tous, sans aucune discrimination et en respectant les différentes idées philosophiques ou religieuses de chacun.

Nous demandons aux parents de nous contacter impérativement au préalable si leur enfant nécessite des attentions particulières ou qu'il a des besoins spécifiques (lié à un handicap moteur/mental, retards psychomoteurs ou autres), pour voir comme l'accueillir dans les meilleures conditions.

Nous faisons en sorte de prévoir un accueil le plus adapté possible afin que l'enfant se sente épanoui et intégré. Un des responsables contacte les parents de l'enfant afin de s'assurer des besoins liés à l'enfant et prend ses renseignements afin de savoir si l'encadrement ne nécessite pas une formation spécifique et le cas échéant nous ferons appel à CARAVELLE ou BADIANE afin d'être guidé et de pouvoir l'accueillir au mieux. Ensuite un suivi administratif et une rencontre s'effectuent entre les personnes qui encadrent l'enfant à besoins spécifiques.

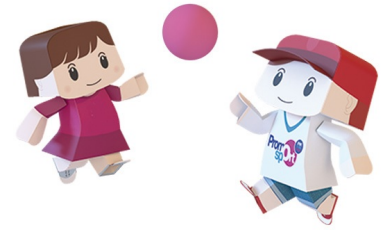
Lorsque cela arrive sans avoir été prévenu, nous essayons malgré les difficultés de nous adapter et de mettre en place une organisation qui permette d'accueillir au mieux l'enfant par rapport à ses besoins grâce à un partenariat avec les parents.

## **H. L'organisation quotidienne**

Les activités se déroulent de 9h à 16h.

Un accueil est ouvert à partir de 8h le matin et de 16h à 18h le soir. Lors de cet accueil, différentes zones sont mises en place afin que chaque enfant puisse y pratiquer l'activité qu'il désire. Il y a une zone avec des ballons, une zone avec d'autres jeux de types « sportifs », une zone avec des petites tables et chaises pour s'installer ou lire/regarder un livre, un coin doux avec des couvertures pour pouvoir se coucher et se reposer.

Les moniteurs reçoivent un horaire type d'une journée. Il est évident que cet horaire n'est pas immuable et que l'adaptation au rythme de l'enfant, aux conditions météo, ou à d'autres événements sera toujours prise en compte.



La journée est annoncée selon un timing approximatif pour les 3/5 ans. Etant donné le caractère très variable de cette tranche d'âge, cet horaire est purement indicatif. Nous ne pressons pas les enfants pour manger et évitons de les réveiller.

- 9h30-10h15 Période 1 : activité
- 10h15-10h45 Collation et temps libre
- 10h45- 11h45 Période 2 : activité
- 11h45-14h : Repas de midi/temps libre et/ou sieste
- 14h15-15h15 : Période 3 : activité
- 15h15-15h45 Collation et temps libre
- 15h45-16h Retour au calme + accueil des parents

Pour les 5 ans et plus, l'horaire type est le suivant :

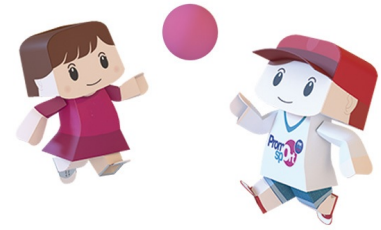
- 9h00-9h30 Accueil et échauffement
- 9h30-10h30 Période 1 : activité
- 10h30-11h00 Collation et temps libre
- 11h00- 12h00 Période 2 : activité
- 12h00-13h15 Repas de midi et temps libre
- 13h15-14h15 période 3 : activité
- 14h15-14h45 Collation et temps libre
- 14h45-15h45 Période 4 : activité
- 15h45-16h Retour au calme + débriefing (carnet)

Tous les matins, le coordinateur vérifie les présences dans tous les groupes. Il prévient ensuite le bureau afin de s'assurer si les parents nous ont bien informés de l'absence.

En cas d'arrivée tardive d'un enfant le matin, le coordinateur accompagne l'enfant ainsi que le parent pour s'assurer qu'il retrouve bien le groupe.

Si un parent est en retard le soir pour venir rechercher son enfant, nous le contactons par téléphone afin de s'assurer qu'il est en chemin et qu'il n'y a pas eu un souci.





## I. L'organisation des groupes

Les groupes sont organisés en fonction de l'âge, mais également de l'activité choisie par les parents.

Dans la mesure du possible et selon le nombre d'enfants inscrits à la plaine, nous essayons de séparer l'accueil entre les plus jeunes de 3 à 5 ans et les plus grands de 6 à 12 ans afin de rendre leur arrivée à la plaine la plus sereine possible.

Les enfants sont répartis par groupes en fonction de leur âge. Nous avons des groupes pour les 3-4 ans, des groupes pour les 5-7 ans, des groupes pour les 8-12 ans et enfin des groupes pour les 13 à 16 ans.

Dans la mesure du possible, nous évitons de faire de trop g rands groupes, et dans tout les cas nous veillons à avoir un moniteur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et un moniteur par groupe de 12 enfants chez les plus de 6 ans.

## J. Le matériel

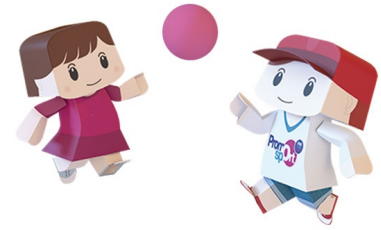
Le matériel nécessaire aux différentes activités est fourni sur place. Les enfants doivent juste avoir une tenue adaptée à l'activité choisie et à la météo.

Le matériel est utilisé et rangé soigneusement après chaque activité dans un local spécifique destiné uniquement à cela.

Promosport dispose d'un large matériel pédagogique et sportif adapté à l'âge des enfants et renouvelé régulièrement pour proposer sans cesse de nouvelles activités.

Différents kits existent et sont mis à disposition des moniteurs et des enfants tels que :

- Kit jeux extérieur : des cordes à sauter, des ballons, des raquettes, des élastiques, ping-pong ...
- Kit coin calme : livres, coloriages, crayons
- Kit jeux de société et puzzles
- Kit jeux divers : poupées, figurines, blocs de construction, ...
- Kits sportifs : Matériel de psychomotricité, basket, athlétisme, football, ...
- Kits de rechanges pour les enfants
- Kits spécifiques : Bijoux-déco, chef coq, ...
- Malle pédagogique



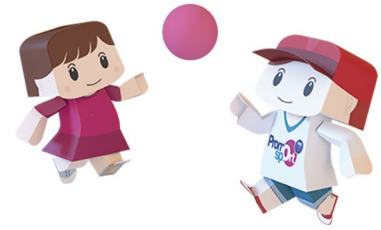
Il est demandé aux enfants de ne pas amener de jeux venant de la maison. Ils peuvent cependant bien entendu apporter un doudou, un oreiller, une couette ou autre pour être rassurés.

### **K. Le dispositif mis en place pour que l'accueil et la participation des enfants soient garantis et non empêchés par des motifs financiers**

Afin d'éviter que, pour des raisons financières, des enfants ne puissent y participer, nous avons mis en place plusieurs moyens :

- Une collaboration avec les directions d'écoles dans lesquelles nous travaillons durant l'année car elles connaissent mieux les familles en difficultés et sont plus à même de leur proposer des solutions à moindre coût
- Des tarifs dégressifs pour les familles nombreuses, à savoir une réduction de 13€ par plaine à partir du second enfant.
- La possibilité de devenir membre de l'association afin de bénéficier d'un prix préférentiel.
- Une collaboration avec les CPAS des différentes communes dans lesquelles nous sommes présents (un stage par semaine à 20€ pour chaque CPAS).
- Un partenariat avec certaines communes (exemple : les habitants de la commune de Gembloux bénéficient d'une réduction supplémentaire de 10€).
- Des collaborations avec diverses sociétés avoisinantes (GSK, UCL, SWIFT...) permettant d'offrir à leurs employés une réduction entre 10 et 20€ par semaine et par plaine.
- Une collaboration avec la mutualité Partenamut (10€ de réduction en plus d'un remboursement annuel allant jusque 100€ par an).
- Possibilité de demander un paiement étalé ou une réduction de prix pour des situations précaires.
- Une collaboration avec les coordinateurs ATL de chaque commune dans laquelle nous sommes présents.
- Grâce aux chèques sport qui peuvent être demandé à l'employeur pour un montant total de 100€ par an et par travailleur.

Promosport collabore également, selon leur(s) besoin(s), avec l'ASBL Star et le juge de la jeunesse dans le cadre de réinsertions sociales de jeunes.



## **L. L'organisation des repas et des collations**

Les enfants apportent leurs propres collations et repas pour le midi ainsi qu'une gourde qui sera régulièrement remplie par les moniteurs.

Nous demandons aux parents de mettre, si possible, un « cold-pack » dans le sac à dos de leur(s) enfant(s) afin de tenir les repas au frais. Cependant, nous avons accès à des frigos sur chaque site de plaines de vacances afin de mettre les repas au frais si nécessaire.

Les repas sont gérés en tournante par les animateurs pour les 5-12 ans et tous les animateurs des 3-5 ans aident et surveillent le bon déroulement du dîner. Toutes les personnes encadrantes doivent :

- Prévoir de mettre les boîtes à tartines au frais dès le matin
- Vérifier que les enfants se soient lavés les mains avant le repas
- Vérifier que les enfants aient bu et mangé avant de sortir de table
- Aider les enfants qui en ont besoin
- Gérer l'ambiance du dîner en « bons pères de familles » (le dîner est aussi un moment d'échange pour les enfants, il faut leur permettre cela tout en gardant une atmosphère pas trop bruyante)

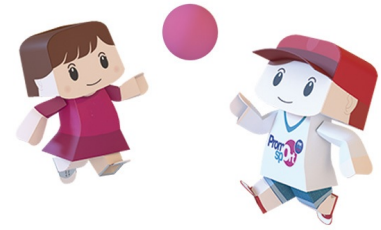
Avant chaque temps de repas, nous sensibilisons les enfants à aller se nettoyer les mains avant de manger. Nous essayons également de vérifier qu'ils mangent d'abord les fruits et les produits laitiers afin d'éviter que le laitage ne tourne ou que le fruit ne soit écrasé au fond du sac.

Nous demandons aux animateurs d'avoir une attention plus particulière pour les plus jeunes afin de vérifier que les enfants aient bien bu et bien mangé durant la journée. Evidemment, les gourdes sont remplies tout au long de la journée à la demande de l'enfant et à la vérification des animateurs.

Si l'enfant éprouve des difficultés à manger, nous essayons de comprendre ce qui cause ce blocage en discutant avec l'enfant mais également avec le parent afin de trouver des solutions tous ensemble.

## **M. Les règles de sécurité générale**

Afin de s'assurer que les personnes qui viennent rechercher les enfants soient bien les personnes autorisées, nous avons mis en place un système de mot de passe.



Un mot de passe différent par jour est communiqué préalablement aux parents qui inscrivent leur(s) enfant(s) à nos plaines de vacances. Celui-ci doit être communiqué discrètement à la personne qui se situe à la grille ou à l'entrée du bâtiment. Cette

Si la personne ne connaît pas le mot de passe, nous contactons alors les parents pour vérifier que la personne est bien autorisée à venir rechercher l'enfant.

En fonction des différents lieux sur lesquels se déroulent nos activités, nous veillons à toujours refermer la grille ou la porte après le départ des parents le matin.

Annexe 25 : Panneau info mot de passe

### **N. La gestion de la santé**

Plusieurs pharmacies sont accessibles pour les animateurs en cas de premiers soins. Il faut toujours informer le coordinateur du moindre petit accident afin qu'il puisse assurer un suivi auprès des parents. En fonction de l'importance mais aussi de la localisation de la blessure, celui-ci prévient directement les parents par téléphone, ou attend la fin de journée pour leur signaler quand ils viennent rechercher leur enfant.

Avant la première participation à l'une de nos plaines, les parents doivent obligatoirement compléter une fiche de santé de leur enfant (Annexe 7)

Les fiches santé de chaque enfant sont regroupées au sein de l'ASBL et à portée de main en cas de problème. Les moniteurs sont informés à l'avance des allergies ou éventuels problèmes de santé des enfants présents dans leur groupe.

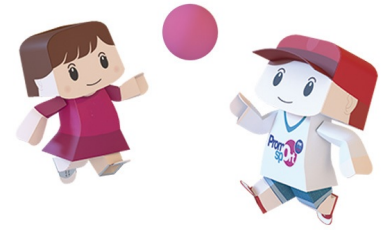
En cas d'accident grave, prévenir dans un premier temps le coordinateur/le responsable sur place qui évalue la situation. C'est le coordinateur qui prévient l'ambulance au numéro 112 (sauf cas extrême : le moniteur prévient l'ambulance).

Accompagnement dans l'ambulance : si les parents arrivent avant l'ambulance, ce sont eux qui partent avec l'enfant. Si ce n'est pas le cas, un moniteur (aguerri) accompagne l'enfant dans l'ambulance.

Avant le début des plaines, tous les coordinateurs et moniteurs prennent connaissance de notre protocole à suivre en cas d'accident :

#### **Un enfant tombe :**

- Le coordinateur décide ce qu'on fait :
- Urgence : Appeler l'ambulance (112) + les parents
- Accident grave : Appeler les parents



- Soit les parents viennent chercher l'enfant et le conduisent à l'hôpital.
- Soit l'ambulance emmène l'enfant à l'hôpital !
- Promosport ne conduit jamais un enfant à l'hôpital.

Petit bobo : Prodiger les soins de base (trousse de secours)

Le coordinateur explique aux parents en fin de journée ce qu'il s'est passé.

En cas d'hésitation ? Demander directement l'avis d'un responsable

Ensuite :

Remplir la déclaration d'accident directement (dans votre fiche de coordinateur), et la remettre directement au parent. Celui-ci pourra la renvoyer directement à l'assurance à l'adresse qui figure sur le document (une fois leur partie complétée), soit chez Promosport par courrier postal : rue du bois des rêves 55 – 1341 Céroux-Mousty (afin d'éviter tout document égaré)

Prévenir le CS pour expliquer l'accident (nom de l'enfant + circonstance + ce qui a été fait)

## **O. Les dispositions relatives au droit à l'image**

Les parents sont informés de notre politique concernant le droit à l'image :

*Durant les activités, des photos des enfants peuvent être prises et éventuellement utilisées dans nos moyens de communications (Facebook par exemple, ...). En vous inscrivant à l'un des cours, vous acceptez la publication de ces photos. Si vous ne marquez pas votre accord, merci de nous en avvertir le plus rapidement possible.*

## **P. Assurances**

Police d'assurance en annexe 6